

De Jack Beattie Thompson, de Beauharnois, Qué., époux d'Aileen McKeown Thompson, demeurant présentement à Montréal, Qué.—M. Hunter.

D'Irene Furlong Walters, épouse de Robert Alfred Walters, de Montréal, Qué.—M. Hunter.

De John Russell Watt, de Montréal, Qué., époux de Daisy Isabel Winter Watt, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique.—M. Hunter.

De Lorraine Bella Spegel Weisberg, demeurant présentement à Toronto, Ontario, épouse de Louis Weisberg, de Québec, Qué.—M. Hunter.

De Margaret Gwendoline Turner Williams, demeurant présentement à Toronto, Ontario, épouse de Harold Leslie Williams, de Montréal, Qué.—M. Hunter.

De Walter Williamson, de Montréal, Qué., époux de Marie Thérèse Suzanne Ducharme Williamson.—M. Hunter.

De Dorothy Arlin Wintrobe, épouse de Pinches Wintrobe, de Montréal, Qué.—M. Hunter.

De Mary Ferguson Wynter, demeurant présentement à Laval-Ouest, Qué., épouse de Cecil Wynter, de Montréal, Qué.—M. Hunter.

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que M^{11e} Bennett, Messieurs Boisvert, Brown (Brantford), Brown (Essex-Ouest), Cameron (High-Park), Fairey, Garson, Leduc (Verdun), Lusby, Mitchell (London), Montgomery, Murphy (Westmorland), Shaw, M^{me} Shipley, Messieurs Thatcher, Valois et Winch représentent cette Chambre au sein du comité mixte des deux Chambres du Parlement, institué le 14 janvier 1955 aux fins de faire une enquête et de présenter un rapport sur les questions de savoir s'il y a lieu de modifier de quelque façon le droit pénal du Canada en ce qui concerne a) la peine capitale, b) les punitions corporelles ou c) les loteries, et, dans le cas de l'affirmative, de quelle façon et dans quelle mesure; et

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que les députés susmentionnés ont été nommés pour représenter les Communes au sein dudit comité mixte des deux Chambres.

Par consentement unanime, la Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. Pearson: Qu'il importe que les Chambres du Parlement approuvent le Protocole d'accession de la République fédérale d'Allemagne au Traité de l'Atlantique Nord, signé par le Canada, à Paris, le 23 octobre 1954, et que cette Chambre approuve ledit Protocole.

Et après plus ample discussion, ledit projet de motion, mis aux voix, est agréé au vote suivant:

POUR:

Messieurs

Aitken (M ^{11e}),	Balcom,	Bennett (M ^{11e})	Bonnier,
Anderson,	Batten,	(Halton),	Boucher
Applewhaite,	Bell,	Blackmore,	(Châteauguay-
Arsenault,	Benidickson,	Blair,	Huntingdon-
Ashbourne,	Bennett	Blanchette,	Laprairie),
Balcer,	(Grey-Nord),	Boisvert,	Bourget,